

## STEWART, JOHN :

Motion pour permission de présenter un bill à l'effet d'autoriser Robert J. Dalton greffier de la cour du Banc de la Reine, Ontario, à payer \$1,000 à John Stewart, retirée, 56. Pétition de lui pour un acte, 57. Autre pétition du même, demandant la passation d'un acte public, 319.

## STE. CROIX, RIVIÈRE :

1. Pétition demandant un pont de chemin de fer sur cette rivière, à St. Stephen, N.-B., 140. Avis, 157. Bill, 162. Renvoyé au comité, 199. Retiré et honoraires remboursés, 353.
2. Pétitions contre le bill susdit, 165.

## ST. FRANÇOIS DE L'ILE D'ORLÉANS :

Pétition demandant un quai dans cette localité, rejetée, 87.

## ST JEAN, RIVIÈRE :

Voir *Documents*, 240.

## ST. LAURENT, RIVIÈRE :

Voir *Documents*, 241.

## ST. VINCENT DE PAUL, pénitencier de :

Voir *Documents*, 180.

## SUBSIDES :

1. Discours de Son Excellence pris en considération. La Chambre décide de se former en comité sur les subsides, 14. En comités des voies et moyens, *ibid.* Budget renvoyé à ces comités, 77, 367, 380, 424. *Document No. 1.*
2. La Chambre en comité des subsides, 78, 314, 332, 339, 351, 374, 383.
3. Rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 78, etc.
4. Procédés du comité des subsides interrompus par l'appel des bills privés en vertu de la 19<sup>e</sup> règle. Reprise des procédés, 316.
5. Résolutions rapportées et adoptées, 87, 384, 392. (Résolution relative aux arrête-noix, sur division), 393, 399, 404, 410. (Résolution relative au paiement à M. Wallace, sur division), 410, 413, 430. (Chemin de fer de la Rivière-du-Loup).
6. Amendements proposés aux motions pour concours de diverses résolutions rapportées du comité des subsides. Par M. Domville concernant les taux de fret sur le chemin de fer Intercolonial; retiré, 392. Par M. Ross, de Middlesex, relatif à l'impression du catalogue de la bibliothèque; retiré, 410.
7. Considération des résolutions remises, 393, 399. Adoptées subséquemment, 404, 429. (Chemin de fer du Pacifique, sur division).

*Voies et Moyens :*

8. La chambre décide de se former en comité sur les Voies et Moyens, 14. Elle se forme en conséquence en comité, 88, 89. Résolutions relatives à certains droits de douane et d'accise considérées en comité, 89, 108. Devant